Rappel de produit
pour des raisons de sécurité

Publication du 20/05/2026

FRANKAVIR INTERMARCHE rappelle Brochette de Poulet mariné Thym et Citron



- Noms des modèles ou références concernés : **Brochette Poulet mariné Thym Citron**
- Marque : **sans marque**
- **Lot 6775590100 Date limite de consommation 24/05/2026**
- Date début/fin de commercialisation : **du 13/05/2026 au 14/05/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Zone géographique de vente : **Pays de gex**
- Distributeurs : **Intermarché gex**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Un contrôle microbiologique a mis en évidence dans un lot de ce produit la présence de Salmonelle.**
- Risques encourus par le consommateur : **Salmonella spp (agent responsable de la salmonellose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
 Les toxi-infections alimentaires causées par les salmonelles se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (diarrhée, vomissements) d'apparition brutale souvent accompagnés de fièvre et de maux de tête qui surviennent généralement 6h à 72h après la consommation des produits contaminés. Ces symptômes peuvent être plus prononcés chez les jeunes enfants, les femmes enceintes, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées. Les personnes qui auraient consommé ces produits et qui présenteraient ces symptômes sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. En l'absence de symptômes dans les 7 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. Si le produit doit subir une cuisson avant consommation : la cuisson à cœur des produits (œufs durs, pâtisseries, viandes de volailles…) à +65°C permet de détruire ces bactéries et de prévenir les conséquences d'une telle contamination.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **samedi 30 mai 2026**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre